

**Zeitschrift:** The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

**Herausgeber:** Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

**Band:** - (1959)

**Heft:** 1350

**Artikel:** Allocution prononcée par M.F.T. Wahlen, conseiller fédéral à la journée des Suisses de l'étranger à Lausanne, le 29 aout 1959 [Fin]

**Autor:** Wahlen, F.T.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-692456>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M.F.T. WAHLEN, CONSEILLER FEDERAL  
à LA JOURNÉE DES SUISSES DE L'ETRANGER à LAUSANNE, LE 29 AOUT 1959**

Continued from 16th October number

IV.

Si l'on étudie l'histoire de l'emigration, on remarque deux groupes de raisons principales diamétralement opposées qui incitent les gens à s'expatrier.

Les périodes de grandes migrations correspondent très souvent aux périodes de marasme économique, d'oppression politique, d'intolérance religieuse et de persécution raciale. La Suisse doit s'estimer heureuse que tous ces éléments négatifs n'aient pas provoqué le phénomène de forte émigration de ces dernières décennies alors que certain pays voisins au contraire en subissaient l'influence dans une large mesure. Si nous sommes inquiets à juste titre de l'avenir de nos colonies, nous ne devons toutefois pas oublier que leurs difficultés résultant en partie des conditions très favorables règnent en Suisse.

Dans l'autre groupe de raisons que j'appellerais positives, il y a l'attrait des horizons nouveaux, le désir de développer sa formation, le besoin juvénile d'action, la volonté de mettre ses connaissances à l'épreuve dans les conditions difficiles de la vie à l'étranger. A cela s'ajoute souvent l'idée illusoire qu'il est plus facile de faire son chemin à l'étranger.

L'interprétation correcte des statistiques d'émigration, fort incomplètes au demeurant, n'est possible que si l'on étudie les causes de l'émigration des différentes périodes. Ces causes certes concourent entre elles dans une certaine mesure, toutefois il n'est pas faux de prétendre que jamais les causes positives n'ont tant prévalu depuis la dernière guerre mondiale. Cela est un fait capital pour le choix des mesures à prendre dans le pays et dans les colonies si l'on veut renforcer et rajeunir celles-ci.

Depuis l'époque des mercenaires jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, la cause de l'émigration résidait avant tout dans l'excédent des naissances à la campagne. Les émigrants appartenaient souvent à des familles très pauvres. La dure existence des colons-pionniers permettait seule, à la fin d'une vie toute de travail et de privations, d'acquérir une terre cultivable et de se recréer ainsi une patrie. Aujourd'hui en revanche l'industrie, le commerce, les services publics et privés non seulement absorbent aisément les accroissements de population paysanne mais ils exercent même un tel attrait qu'ils menacent de vider les campagnes. Etant donné le prix élevé des terrains, il ne serait plus possible aujourd'hui, dans de nombreuses régions, de maintenir à un degré suffisant l'intensité de la production agricole si l'on ne disposait pas de main-d'œuvre étrangère. L'émigration en vue de l'exploitation du sol vierge, jadis la plus importante, a pratiquement disparu. Une aide massive apportée par les gouvernements du pays d'origine et du pays d'accueil assurait seule le succès de ce mouvement. Les quelques campagnes d'emigration pour la colonisation agricole des années 20 et 30 ont clairement démontré que notre génération élevée dans des conditions bien meilleures n'est plus assez aguerrie pour accepter les privations de la vie de colon.

En ce qui concerne des émigrants non qualifiés n'appartenant pas aux milieux agricoles, il y a lieu de considérer qu'une société beaucoup plus différenciée s'est constituée dans la plupart des pays d'accueil. Le Suisse sans formation, qui se trouve en concurrence avec la main-d'œuvre indigène non qualifiée et souvent de couleur n'a aucune chance de réussir. Cela est aussi vrai, quoique dans une moindre mesure, pour l'employé de commerce ou de banque moyennement qualifié. Il serait illusoire, voire injuste, de vouloir, pour renforcer nos colonies, encourager artificiellement l'émigration de gens exerçant ces professions. La prospérité n'est jamais tombée du ciel pour le Suisse de l'étranger. Aujourd'hui, la lutte est plus dure que jamais, en grande partie à cause de la discrimination croissante de la main-d'œuvre étrangère.

Ces considérations et constatations ne doivent toutefois pas nous décourager. Elles doivent seulement nous aider à trouver la bonne voie. Et nous pouvons constater qu'à côté de ces facteurs négatifs, il en est de positifs qui devraient permettre de ranimer nos colonies et de renforcer dans le monde entier le rayonnement du bon esprit suisse.

Je disais tout à l'heure que la participation suisse au courant européen d'emigration avait été faible, étant donnée la petitesse du pays. Qualitativement, l'apport suisse est sensiblement plus important. L'émigrant suisse, le colon s'est révélé être partout un élément précieux dans la société en formation. Notre pays apparaît au monde entier comme le refuge de la liberté, le symbole de la tolérance, l'image de la sagesse politique, à tel

point que nous en sommes confus. Autre avantage, inestimable celui-là: Notre contribution au relèvement, économique et culturel n'apparaît en rien suspecte aux jeunes Etats puisque personne ne nous accuse de dissimuler des intentions politiques et impérialistes. Cela signifie pour chaque jeune Suisse un important capital de départ mais qui ne va pas sans l'obliger. Chaque Suisse de l'étranger est un ambassadeur de son pays; considéré comme le produit d'un pays qui suscite l'envie du monde, il se verra, par curiosité déjà, observé avec plus de sévérité que n'importe quel autre étranger dans la vie journalière. C'est en le voyant que celui qui ne connaît notre pays que de réputation se fera une image de la Suisse. Des gens de premier ordre peuvent donc seuls apporter aux autres pays ce que l'on attend aujourd'hui d'un Suisse de l'étranger. Un bon capital d'instruction et d'expérience, les qualités personnelles et un haut degré de tenue morale sont nécessaires au succès. Ajoutons-y une certaine audace, qualité indispensable qui semble quelque peu faire défaut à la jeune génération, élevée dans le climat serein d'une période économique très favorable. Celui qui, à vingt ans, oriente sa carrière en fonction du montant probable de sa pension de retraite saura mal affronter les âpres luttes de la concurrence qui l'attendent à l'étranger.

On voit ainsi clairement combien le sort de nos colonies dépend des efforts que nous faisons au pays pour conserver et accroître l'héritage de nos pères. D'aucuns tentent à attribuer surtout à la guerre froide l'intense compétition internationale qui caractérise notre époque dans tous les domaines de l'activité humaine. Notre pessimisme n'ira pas jusque-là. Nous appartenons à une génération qui, comme Faust, éprouve un besoin illimité de savoir. Les recherches fondamentales et la recherche appliquée sont aujourd'hui vitales pour l'Etat. Nous avons à les développer dans une mesure beaucoup plus large encore. Cela exige tout d'abord que nous encourageons par tous les moyens la formation scientifique. Nous devons faire de beaucoup plus grands efforts pour découvrir le talent là où il se trouve et lui frayer la voie. Si nous apprécions le talent à sa juste valeur, voyant en lui l'élément le plus productif de la richesse nationale, nous nous efforcerons tout naturellement d'assurer son épanouissement, même si celui qui porte les promesses du talent est né dans un pauvre chalet de montagne ou dans la famille nombreuse d'un ouvrier. Certes, nous avons besoin de ce talent en première ligne dans le pays même. Citoyens d'un pays protégé et florissant, dont la prospérité dépend largement de l'état du monde, nous ferions preuve d'indigence spirituelle et d'étroitesse de vue si nous ne cédions pas à l'étranger une part de cette richesse. L'aide technique, économique et culturelle apportée aux pays encore insuffisamment développés n'est pas dictée seulement par l'amour du prochain; elle est commandée aussi par la sagesse politique, je dirais même par le souci de la défense nationale au sens le plus large du terme. J'éprouve un plaisir particulier à pouvoir dire, après les expériences faites sur plusieurs continents, que les spécialistes suisses de l'aide technique se sont montrés à la hauteur de leurs tâches et continuent d'être appréciés, que ce soit sous le pavillon des Nations Unies, de leurs organisations spécialisées ou que ce soit sous le pavillon suisse dans l'exécution de projets reposant sur une base bilatérale. Les missions confiées à des Suisses ne produisent pas seulement les fruits qu'on attend d'elles, elles nous permettent aussi de mieux prendre pied à l'étranger. Plus d'un expert qui a su mériter la confiance du gouvernement et de l'économie privée du pays qui l'accueille décidera de s'y établir ou au moins d'y amorcer d'une manière ou d'une autre des relations durables. Le Conseil fédéral a l'intention de proposer aux chambres une importante augmentation des subventions à cette aide technique et la participation de la Suisse au fonds spécial des Nations Unies pour le financement du développement économique.

Mais nos milieux industriels et financiers ne sont pas non plus oisifs. La création de sièges et de représentations à l'étranger donne des occasions de travail à ceux qui ont l'intention d'émigrer. Sans doute cet avantage est-il partiellement contre-balancé par une réglementation plus rigoureuse des permis d'établissement et de travail, de sorte que, dans ce cas aussi, le succès n'est promis qu'à des Suisses hautement qualifiés. On ne peut pas encore dire quelle influence les efforts d'intégration européenne exercent sur les possibilités d'emigration. Cependant une plus grande liberté de transfert des marchandises et des capitaux devrait entraîner automatiquement une plus grande liberté d'établissement.

C'est ainsi que l'intérêt que nous portons, en Suisse, à ce qui se passe au delà de nos frontières profite directement et indirectement aux Suisses de l'étranger. Notre neutralité n'a jamais signifié que les citoyens suisses doivent s'abstenir de s'intéresser activement à des questions de politique étrangère. Au contraire, une telle chose serait fort déraisonnable et très dangereuse pour notre pays, dont la structure économique a des liens si étroits avec l'économie mondiale. Mais si cet intérêt existe et s'il peut notamment prendre racine dans la jeune génération, des hommes capables seront toujours disposés à essayer leurs forces hors du pays, obéissant à l'attrait qu'ils éprouvent pour l'étranger et cédant au goût du risque. Ce qui importe grandement pour les intéressés, c'est l'existence d'un service d'information bien organisé, tel que celui dont dispose actuellement l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Celui qui est tenté d'émigrer sans avoir les capacités voulues doit, s'il est assez sage, pouvoir être détourné de son projet irréfléchi. Celui qui a les qualités nécessaires doit pouvoir partir sans illusions et conscient des conditions qui l'attendent, afin de ne pas éprouver de déceptions. Ce qui importe surtout, c'est de choisir judicieusement le pays d'émigration et d'y amorcer des relations. L'expérience montre que le service d'information de l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui peut certainement encore être développé, est apprécié et fréquemment consulté. De 1955 à 1958, il a reçu 4500 demandes écrites en moyenne par an, auxquelles se sont ajoutées quelque 2000 demandes orales ou téléphoniques.

## V.

Il nous reste à examiner maintenant ce que peuvent faire les colonies pour aider les nouveaux venus et les associer à leur vie. Celui qui connaît les conditions d'existence à l'étranger sait que, très souvent, les charges de toute une colonie reposent sur quelques épaules. Je connais de nombreuses colonies qui n'auraient ni école suisse ni société de bienfaisance et fêteraient à peine le premier août si, à côté de nos représentations diplomatiques ou consulaires, quelques rares Suisses dévoués, patriotes dans le meilleur sens du terme, ne conjugaient leurs efforts en vue d'assurer la cohésion. C'est là qu'apparaît le problème du vieillissement sous sa forme la plus critique, car nombre de ces hommes et femmes sont des vétérans dont la relève n'est pas assurée. Un effort est vraiment nécessaire et il ne peut venir que des colonies elles-mêmes. De même que la Confédération doit laisser au citoyen le soin de décider s'il émigra ou restera au pays, de même elle ne peut pas s'écarter de sa politique en poussant les Suisses de l'étranger à s'affilier à des organisations officielles ou semi-officielles. Ceux qui sont à la tête de nos colonies doivent se demander quelles formes il convient de chercher à donner aux activités de nos colonies en ce qui a trait à la vie de société et aux questions sociales et culturelles. De même que leurs contemporains restés au pays, nombreux sont les jeunes Suisses de l'étranger qui adoptent une attitude quelque peu critique à l'égard de la vie de société, selon notre type traditionnel, et éprouvent peu de goût pour elle. Peut-être faudrait-il chercher à connaître les désirs de cette jeunesse. Quoi qu'il en soit, il serait heureux que de jeunes éléments fussent appelés systématiquement à assumer des responsabilités dans les groupements constitués par nos compatriotes à l'étranger.

Un dernier point à mentionner: les rapports entre les colonies et le pays d'accueil. Il est indubitable que, depuis la première guerre mondiale, l'assimilation dans les pays d'émigration classiques de nos concitoyens s'est progressivement et fortement accrue. Le nombre des double-nationaux en est la preuve évidente. Mais comme l'esprit suisse continue d'être apprécié, la fondation de sociétés destinées à encourager les échanges culturels entre vos pays de résidence et la Suisse devrait constituer un moyen de renforcer aussi nos colonies dans les centres où les intérêts économiques et culturels sont suffisamment développés, surtout dans les capitales. Cela vaut également pour les nouveaux Etats nés de la désintégration des empires coloniaux. Je connais plus d'un Suisse qui, en dépit de l'intérêt qu'il a manifesté pour le développement de son pays d'accueil, a souffert d'une attitude arrogante et orgueilleuse issue d'un nouveau sentiment national hypertrophié, qui se manifeste par des mesures économiquement préjudiciables prises par le gouvernement. Cela ressort aussi du fait que l'Asie et l'Afrique sont les seuls continents pour lesquels on constate que le nombre des rapatriés a été, en 1958, supérieur à celui des immigrants. Je désire toutefois plaider les circonstances atténuantes. Sans doute la Suisse ne s'est-elle jamais mêlée de politique coloniale, ce qui—je l'ai déjà dit—constitue pour elle un grand avantage dans les circonstances présentes. Nos compatriotes

n'en ont pas moins bénéficié, durant de longues années, d'une situation privilégiée à l'abri du régime colonial et nous ne pouvons pas contester que des Suisses ont autrefois joué un certain rôle dans l'évolution des pays coloniaux. Permettez-moi de revenir sur ce que j'ai dit au sujet de la tâche si urgente de l'aide technique, économique et financière. Il est peu de pays qui, comme la Suisse, soient en mesure de fournir cette aide sans éveiller la suspicion. Point n'est besoin que cette aide, si nécessaire qu'elle puisse être, soit accordée sous certaines formes déterminées. Nos compatriotes à l'étranger peuvent souvent faire des miracles en manifestant de la compréhension pour les problèmes complexes et épineux qui se posent aux pays en voie de développement et leur sympathie pour les valeurs culturelles de ces pays, même si elles sont d'un genre tout différent des nôtres. Un tel comportement est aussi propre à réduire les périodes d'effervescence et de nationalisme exagéré. Comme je l'ai dit, cela est aussi conforme à la sagesse politique. Si l'Occident ne réussit pas, par son attitude et par ses actes, à convaincre les peuples non privilégiés que sa volonté d'aide jaillit de sources pures, ces peuples risquent de se laisser séduire par les chants de sirènes de ceux qui ont fait du pouvoir pour le pouvoir le principe suprême de l'Etat et érigé le matérialisme en religion d'Etat.

## VI.

Chers compatriotes de l'étranger, vous pouvez ainsi rentrer dans vos foyers avec le sentiment renouvelé et fortifié que nous partageons vos préoccupations comme vous partagez les nôtres. Le rapprochement des continents, des pays et des peuples a eu pour effet que les soucis et les espoirs du Conseil fédéral et des Suisses restés au pays s'identifient toujours plus avec les vôtres. Si le Conseil fédéral veille sur les destinées de notre patrie et œuvre pour son avenir, il ne peut faire autrement que de vous inclure dans ses préoccupations. Avec vous, il espère que le Tout-Puissant protégera la Suisse, une et indivisible, dont vous faites partie.

FIN

## THE ANGLO-SWISS INSURANCE & REINSURANCE AGENCY LTD

29/30, High Holborn, London, W.C.1

Telephone: CHAncery 8554

draw the attention of merchants, forwarding agents and firms connected with Switzerland engaged in the import and export trades to the fact that the SCHWEIZ ALLGEMEINE VERSICHERUNGS-AKTIEN-GESELLSCHAFT, Zurich, have a British subsidiary company the **Switzerland General Insurance Co. (London) Ltd.**, offering the facilities of a first class British insurance company backed by the Swiss company and a world-wide agency organisation. Insurances can be effected at very competitive rates with personal service and advice given where required. We have special facilities for arranging insurances with this company and welcome enquiries.